

LA LETTRE

de l'Église de
Saint-Étienne

Avril 2021 - n°86



Ensemble, face aux abus, dans l'espérance



Juste avant la Semaine Sainte, les évêques de France ont tenu leur assemblée de printemps en visio-conférence. Nous avons ainsi pu finaliser un certain nombre de résolutions concernant la douloureuse question des abus sexuels dans l'Église. Cette lettre du mois d'avril revient sur ces dispositions, au moment où nous célébrons le Christ ressuscité, Celui qui a vaincu le péché, le mal et la mort. Le Christ a fondé l'Église et l'a appelée à annoncer la Bonne Nouvelle, à transmettre sa Parole et sa grâce, à rassembler toute l'humanité. Il l'a aimée et s'est livré pour elle, pour la purifier, nous dit saint Paul. Notre Église est sainte de la sainteté du Christ et constituée de pécheurs. Comment tenir cette tension fondamentale, tout spécialement après le scandale des agressions sexuelles commises dans l'Église, en particulier par des prêtres ou des diacres ?

Nous avons d'abord à accueillir la réalité : réalité des abus, réalité de la souffrance des victimes et réalité des responsabilités. C'est dans cet esprit qu'a été créée la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (CIASE) présidée par M. Jean-Marc Sauvé, pour qu'une enquête sérieuse puisse être menée sur ce qu'il s'est passé depuis 1950 dans l'Église, pour autant que l'on puisse connaître ces faits commis dans le secret et souvent anciens. Ils sont cependant bien réels. Les témoignages des victimes ont été bouleversants, rejoignant ceux que nous avons déjà reçus dans les

diocèses. Des enfants, des jeunes et des personnes fragiles ont été agressés et les blessures ont été très graves, jusqu'à impacter toute une vie. Leur confiance et celle de leurs familles ont été trahies. Même si la question s'inscrit dans un contexte social de laisser-aller moral beaucoup plus large, même si certains utilisent ces drames pour jeter l'opprobre sur toute l'Église, et en particulier sur les prêtres, cela n'atténue en rien la responsabilité qui nous incombe de reconnaître et de combattre ce fléau des agressions sexuelles qui causent de si profondes blessures psychologiques et spirituelles.

L'attention aux victimes doit être première, l'attention aux souffrances qu'elles ont vécues et qu'elles vivent encore. Il s'agit non seulement que chacun assume ses responsabilités, mais plus encore d'être avec le Christ auprès de ceux qui souffrent. C'est dans cet esprit que les évêques ont pris des dispositions pour les aider, humainement, matériellement et spirituellement. Les situations sont très différentes d'une personne à l'autre, les attentes aussi, c'est pourquoi les réponses doivent être adaptées. Notre contribution au fond d'aide aux victimes, le moment venu, sera aussi un signe de notre engagement à leurs côtés.

Nous avons également à trouver la juste attitude envers les auteurs de ces agressions sexuelles. Comment faire la vérité et les aider à prendre conscience de la gravité des gestes posés ? Comment tenir avec eux justice et miséricorde ? Ils sont aussi aimés du Christ et appelés au Salut, et nous avons à les accompagner. Là encore les

évêques ont poursuivi leurs réflexions et pris de nouvelles mesures.

Enfin, comment faire pour que notre Église soit une maison toujours plus sûre ? Si l'Église a toujours condamné les abus sexuels, elle n'a pas toujours pris la mesure de ces drames et donc les justes moyens pour les combattre. Il y a eu de vrais dysfonctionnements, liés à des naïvetés, des aveuglements, des manques de courage et parfois des compromissions. La prévention doit donc être au cœur de nos préoccupations. Avec notre Antenne diocésaine de prévention et de lutte contre les abus sexuels, nous y sommes très engagés depuis plusieurs années. Des étapes importantes ont été franchies mais ce n'est jamais gagné. Restons humbles et vigilants. Nous devons avoir à cœur de développer des relations éducatives et pastorales toujours plus justes, pour la croissance humaine et spirituelle des enfants et des jeunes. Ils ont besoin du merveilleux cadeau qu'est l'Évangile et ils doivent pouvoir prendre toute leur place dans l'Église de Jésus-Christ.

Pour finir, être en vérité, c'est aussi reconnaître la qualité d'engagement de tant de personnes qui vivent un authentique don d'elles-mêmes. Je voudrais redire toute ma confiance et un immense merci aux prêtres, aux diacres et à tous ceux qui sont engagés dans la pastorale des jeunes ou l'enseignement catholique. Leur service est essentiel et inestimable, que Dieu en soit béni !

+ Sylvain Bataille,
évêque de Saint-Étienne

DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LA PÉDOPHILIE

À l'issue d'une Assemblée de printemps riche en thématiques, les évêques de France ont pris un certain nombre de décisions fortes dans leur lutte contre la pédophilie : 11 résolutions concrètes et une lettre solennelle adressée à tous les catholiques de France.

11 résolutions votées par les évêques de France réunis en Assemblée plénière

Responsabilité

1. Reconnaissance de différents niveaux de responsabilité. Cette résolution fonde les autres, en exprimant la reconnaissance par les évêques, non seulement des faits d'abus et de la souffrance causée aux victimes, mais également des manquements et des défaillances qui ont pu entacher la réaction de l'Église. Cette résolution exprime également les « obligations » en matière de lutte contre la pédophilie, de signalement, de prévention et d'accompagnement.

Création de plusieurs instances nationales

2. Un Conseil pour la prévention et la lutte contre la pédophilie, constitué d'évêques et d'experts.
3. Un service dédié au sein de la Conférence des Évêques de France.
4. Un référent "protection des mineurs".
5. Une équipe nationale d'écouterants. Ce service d'Église pourra prendre le relais des équipes d'écoute mises en place dans les diocèses
6. Un tribunal pénal canonique interdiocésain chargé d'instruire ces questions.

Dimension mémorielle

7. Création d'un lieu national de mémoire (sans doute à Lourdes).
8. Institution d'une journée de prière pour les personnes victimes d'agressions sexuelles et d'abus de

pouvoir et de conscience au sein de l'Église. Cette journée de prière sera vécue chaque troisième vendredi de Carême.

Dimension financière

9. Versement d'une contribution financière aux victimes, pour leur chemin de reconstruction. Ce geste sera personnalisé, attribué par une « instance indépendante d'assistance », sans lien avec les évêques. Elle devrait être créée à l'automne 2021. La contribution pourra aussi être forfaitaire pour les personnes reconnues victimes qui en feraient la demande sans souhaiter entrer dans le détail des moyens mis en œuvre dans leur chemin de reconstruction.

10. Création d'un fonds de dotation pour la contribution financière versée aux victimes. Il sera alimenté par les dons et la générosité de tous : fidèles, prêtres, évêques, institutions. Ce fonds sera totalement indépendant des ressources ordinaires des diocèses et des dons des fidèles (denier, quêtes etc.).

Accompagnement des auteurs

11. Création d'une cellule de veille et d'accompagnement des auteurs d'abus sexuels sur mineurs, qui sera constituée de personnes compétentes sur ce sujet, afin de soutenir les évêques et les diocèses.

La création d'une ou de plusieurs structures d'accueil pour les ministres de l'Église mis en cause est envisagée.

Lettre des évêques aux catholiques

La Lettre adressée par les évêques de France aux catholiques est accessible sur le site web du diocèse. Elle nous rappelle que par la blessure d'un seul, c'est le corps entier de l'Église qui est blessé. Elle nous invite à une coresponsabilité fraternelle, en même temps qu'elle sollicite notre implication personnelle et réelle dans la prévention et la lutte contre les abus et les actes de pédophilie. Enfin, elle nous invite à faire nôtre, autant que cela puisse être possible, la souffrance des victimes.

Seigneur, délivre-nous de la tentation de vouloir nous sauver nous-mêmes et sauver notre réputation ; aide-nous à porter solidairement la faute et à rechercher des réponses humbles et concrètes, en communion avec tout le Peuple de Dieu.

Pape François, février 2019

« Nous sommes conscients encore que tous nous sommes blessés dans notre foi, notre attachement au Christ, notre confiance dans le sacerdoce apostolique. Comme nous, vous êtes ébranlés, interpellés et avec vous nous souffrons pour l'Église. Dans le même temps, étant membres du Corps du Christ, nous sommes responsables les uns des autres devant Dieu, au sens où chacun répond de tous les autres. Nous sommes en effet donnés les uns aux autres par le Seigneur comme frères et sœurs.

C'est pourquoi, frères et sœurs, les mesures que nous avons à prendre pour que de tels faits ne se reproduisent pas et pour aider les personnes victimes dans leur chemin personnel nous concernent tous. Elles n'auront de sens que si elles sont portées par nous tous [...]

Au nom de l'unité du Corps que nous formons dans le Christ, nous devons ensemble apporter aux per-

sonnes victimes les aides dont elles ont besoin, et mettre en œuvre les différentes mesures ci-dessus exposées, nécessaires pour renouveler en vérité notre Église. Pour financer toutes ces actions de mémoire, de prévention, de soutien, il faut réunir les fonds nécessaires.[...]

Nous vous exprimons notre honte et notre tristesse que ceux qui auraient dû être des pasteurs vous conduisant aux sources vives, aient pu être des dangers, destructeurs des « petits » confiés par Jésus. Nous renouvelons notre demande de pardon. Si vous n'avez pas été atteints par de tels faits, nous vous demandons de vous tourner avec nous vers ceux et celles qui en ont été victimes. Disons notre commune désolation devant les crimes commis et subis et notre profonde humiliation que des membres du Corps du Christ aient été si peu attentifs et parfois si peu prêts à entendre et à accompagner ».

Service Téléphonique d'Orientation et de Prévention 0 80623 10 63

Un numéro d'appel pour les personnes attirées sexuellement par les enfants

Face aux fantasmes sexuels inappropriés et pouvant représenter un danger, le Service Téléphonique d'Orientation et de Prévention (STOP) 0 806 23 10 63 (Service gratuit + prix d'un appel local) a récemment été créé et étendu au niveau national et vise la prévention des violences sexuelles et la protection de l'enfance.

Ce dispositif anonyme permet à toute personne attirée sexuellement par des enfants, des personnes handicapées, âgées, vulnérables... d'être mise en relation avec un professionnel de santé compétent pour l'écoute. L'appel est traité par le Centre Ressources pour les Intervenants auprès d'Auteurs de Violences Sexuelles (CRIAIVS) du territoire. Une secrétaire accueille et organise l'évaluation téléphonique qui est réalisée par un de ses collègues (psychologue, psychiatre ou infirmier). L'entretien peut aboutir à une proposition de soin psychothérapeutique adapté avec des professionnels formés à cette question sur le service plateforme référentielle du CHU de St Etienne.

*Dr Tristan Gabriel-Segard, psychiatre –
responsable de l'antenne locale du CRIAIVS
Amandine Lotissier - infirmière*



Le diocèse de Saint-Étienne poursuit sa collaboration avec la délégation stéphanoise du CRIAIVS (Centres Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles) qui devrait aboutir bientôt à une convention cadre établissant les conditions d'intervention de cet organisme du CHU pour des propositions de formation des agents pastoraux en matière de prévention des violences sexuelles.

Le CRIAIVS assure aussi la réception et le traitement des appels provenant de personnes troublées par les enfants (0 806 23 10 63). L'Antenne diocésaine de prévention et de lutte contre les abus sexuels promeut la diffusion de ce dispositif de prévention du passage à l'acte.

Nos interlocuteurs du CRIAIVS donnent ci-contre quelques indications sur ce service. Nous les en remercions.

*Jean-Louis Reymondier
Délégué diocésain à la protection des mineurs.*

Un livret de présentation pour se former en paroisse



Ce livret diocésain présente un ensemble de formations destinées à un public large à mettre en oeuvre en paroisse.

Dans nos pratiques pastorales, nous expérimentons que les personnes côtoyées sont à des stades divers sur leur chemin de foi, parfois extérieurs à l'Église, sur le seuil, ou ayant tout juste dépassé la porte d'entrée... Nous constatons le besoin de donner des éléments de repères sur le contenu de la foi chrétienne pour éclairer chacune, chacun, là où il en est, selon sa disponibilité. Nous observons que l'Évangile est à annoncer, partager, à de nouvelles personnes, sous de nouvelles modalités. C'est la Nouvelle Évangélisation à laquelle nous invite l'Église.

Les propositions présentées dans ce livret sont diverses du point de vue :

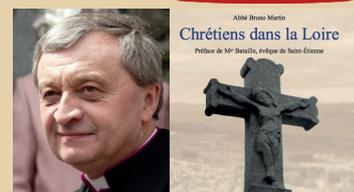
- des portes d'entrée pour accéder à la foi chrétienne
- du temps à y consacrer
- des supports pédagogiques utilisés.

Des personnes ressources sont disponibles pour chacune de ces propositions pédagogiques.

Visioconférence "Chrétiens dans la Loire"

À l'occasion du Jubilé des 50 ans du diocèse, le Père Bruno Martin, recteur de la cathédrale Saint-Charles, chancelier diocésain et qui enseigne également l'histoire de l'Église au Moyen Âge à l'Université Catholique de Lyon, a rédigé un ouvrage de référence sur l'histoire chrétienne du Forez et de la Loire.

Une visioconférence sur ce sujet est proposée par le Père Martin le mardi 20 avril à 20h30 sur la chaîne YouTube du diocèse.



La messe chrismale

Lors de la messe chrismale, qui dans notre diocèse a lieu le mardi de la Semaine Sainte, l'évêque bénit les huiles saintes qui serviront durant l'année liturgique : l'huile pour les catéchumènes, l'huile pour les malades et le saint Chrême. C'est aussi l'occasion pour les prêtres et les diacres de renouveler les vœux qu'ils ont prononcés lors de leur ordination.

AUPRÈS DU PÈRE



Sr Marie-Jo BONNET, décédée le 26 mars 2021, était très impliquée dans la pastorale en monde populaire.

Elle ne cessait de témoigner de la solidarité vécue entre les voisins. En relation avec des familles originaires du Maghreb, elle tissait des liens quotidiens, où même des échanges sur les différentes religions, sans porter aucun jugement. Elle prenait le temps chaque jour de contempler le monde, par sa fenêtre, pour mieux voir, sans doute, les périphéries de l'Église. Ce temps de méditation lui permettait de

rendre grâce pour cette vie riche et passionnante ; cette vie militante et religieuse, au plus près des hommes et femmes qu'elle rencontrait.

Paule DEFOUR a fidèlement et longtemps servi le diocèse beaucoup, et longtemps. Elle a été engagée dans les EDC, le MCR, la CFTC, et elle était secrétaire dans le bureau de l'association de la Librairie « Culture et Foi ».

Nous portons dans notre prière **Alain et Bernadette ARNAUD**, durement éprouvés par plusieurs deuils familiaux ces derniers mois.

La Lettre de l'Église de Saint-Étienne, revue mensuelle des catholiques du diocèse de Saint-Étienne

Dépôt légal : avril 2021

Direction de publication : Hervé Hostein - Rédaction et mise en page : service diocésain de communication

Pour tout contact : communication@diocese-saintetienne.fr - 1 rue Hector Berlioz - CS 13061

42030 Saint-Étienne Cedex 2 - Impression : Corep - Site web : www.diocese-saintetienne.fr Facebook : « Diocèse de Saint-Étienne »

